



# École de Danse de Boucherville

## TARIFS 2022-2023



Cours	Inscription annuelle (29 semaines)	Session automne (12 semaines)	Session hiver/Printemps (17 semaines)
Cours 45 minutes (tout-petits 3-5 ans)	280,00 \$	135,00 \$	190,00 \$
Cours de 45 minutes (pointes) inscription au cours régulier obligatoire	195,00 \$	95,00 \$	135,00 \$
Perfectionnement 1h inscription au cours régulier obligatoire	260,00 \$	125,00 \$	180,00 \$
Cours 1h	350,00 \$	170,00 \$	240,00 \$
Cours 1h15	405,00 \$	195,00 \$	275,00 \$
Cours 1h30	490,00 \$	235,00 \$	335,00 \$
Cours de 1h45	555,00 \$	270,00 \$	380,00 \$
<b>Un minimum de huit (8) inscriptions est nécessaire pour l'ouverture d'un cours</b>			
<b>*Rabais de 50% à partir de la 3<sup>ème</sup> inscription annuelle.</b>			
<b>Aucun rabais sur les inscriptions à la session, le perfectionnement et le cours de pointes</b>			

### Frais additionnels

**Session hiver-printemps 2023** : Contributions aux frais de spectacle et campagne de financement. Les montants seront annoncés à l'hiver 2023.

### Modalité de paiement

- Paiement par prélèvement direct. Suivre les instructions en cliquant sur PAYER dans votre sommaire de compte
- Paiement par chèque libellé à l'ordre de "École de Danse de Boucherville" et posté au 1075 Lionel-Daunais, local 102, Boucherville (QC) J4B 8N5

<b>Session de 29 semaines</b>	1 à 4 versements (jour de l'inscription, 15 octobre, 15 novembre, 15 décembre)
<b>Session 12 semaines</b>	1 à 3 versements (jour de l'inscription, 15 octobre, 15 novembre)
<b>Session 17 semaines</b>	1 à 3 versements (jour de l'inscription, 15 février, 15 mars)

**Une pénalité de 25\$ sera exigée pour tout effet refusé**

### Annulation et Remboursement

Pour obtenir un remboursement, l'élève ou le parent doit communiquer par écrit au [info@danseboucherville.ca](mailto:info@danseboucherville.ca) pour s'assurer que l'inscription est annulée officiellement. La date de réception de l'avis sera considérée comme la date officielle d'arrêt des cours, sans égard aux nombres d'absences de l'élève. Le fait de ne pas se présenter aux cours n'est pas considéré comme une annulation.

[Politique d'annulation \(ecolededansedeboucherville.ca\)](#)

**Nous demandons aux parents d'encourager leur enfant à suivre au moins quatre cours avant d'abandonner puisqu'il est reconnu que l'enfant a souvent besoin de cette période de temps avant de s'adapter à une nouvelle situation.**

### Cours annulé pour force majeure

Nous mettons tout en œuvre pour maintenir nos cours durant le saison. Toutefois, il es possible que nous devions annuler un cours pour une raison hors de notre contrôle (tempête, panne électrique, maladie du professeure, etc). Ces cours ne sont pas repris ou remboursés, à moins que cela se produise à plus de 2 reprises dans une même session.